



CFA DES MÉTIERS TECHNIQUES
DU SPECTACLE VIVANT
& DE L'AUDIOVISUEL

RÉGISSEUR DE SPECTACLE

OPTION PLATEAU

SESSION 2015-2017

En partenariat avec le

CFPES

**FORMATION
EN ALTERNANCE**

DURÉE

2 ans dont 1250 h en centre
de formation et 2390 h en entreprise
sous contrat d'apprentissage

TITRE

Niveau III (bac + 2)
Inscrit au RNCP
(Répertoire National des
Certifications Professionnelles)

EFFECTIF

10 participants

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Jeunes de 18 à 25 ans, titulaires ou en cours d'obtention d'un titre ou d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat général, technologique ou professionnel toutes options, BT, BMA, DTMS, DAEU...), sensibilisés au monde du spectacle et pouvant justifier de leurs intérêts pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

CONTEXTE PROFESSIONNEL

FONCTION DU RÉGISSEUR PLATEAU

Il est responsable du montage, de l'adaptation et des mouvements des décors et accessoires de spectacle, du démontage et de l'entretien du matériel. Le régisseur plateau gère aussi la conduite machinerie durant le spectacle ou la manifestation et peut être amené à participer à la construction et la réparation du décor (bois et métal), d'accessoires ou d'éléments de tapisserie.

MÉTIERS PRÉPARÉS

Technicien plateau, régisseur plateau, régisseur de scène, technicien de machinerie, chef machiniste

SECTEUR

Spectacle vivant : théâtre, danse, opéra, musique, cirque, arts de la rue, événementiel

STRUCTURES

Salles de spectacle, prestataires de service, tourneurs, collectivités locales...

OBJECTIF DE LA FORMATION

Développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'exercice du métier de régisseur plateau pour la mise en œuvre des équipements et des matériels scéniques de spectacles et pour tout type de structures.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- mettre en œuvre les techniques et équipements de la machinerie scénique,
- utiliser / réaliser les outils de régie (relevés, plans 2D, implantations, fiches techniques, conduites...)
- rédiger le dossier technique nécessaire à l'exploitation du plateau pendant un spectacle,
- organiser et assurer la régie plateau d'un spectacle,
- répondre aux demandes d'un artiste ou scénographe par la mise en œuvre de moyens techniques,
- participer à l'entretien du matériel, la réparation, l'adaptation des décors, accessoires et tapisseries d'un spectacle,
- prévenir et maîtriser les différents risques électriques, accroche, levage, incendie...

LA FORMATION

CONTENU

A. Culture générale

- Histoire des spectacles
- Mise en perspective sociale, économique, juridique du spectacle vivant
- Histoire des sciences et des techniques adaptées aux spectacles
- Introduction à la mise en scène et à la scénographie

B. Bases générales scientifiques & techniques

- Mathématiques : algèbre, trigonométrie, géométrie, échelles...
- Physique : bases du vocabulaire électrique, lois et montages électriques fondamentaux, énergie, grandeurs électriques
- Informatique bureautique

C. Bases techniques du spectacle

- Machinerie : terminologie, chaîne plateau, les équipements du plateau
- Lumière : terminologie, chaîne lumière, présentation du matériel, montage, câblage, réglage
- Son : terminologie, chaîne du son, présentation du matériel, montage, câblage d'un système de sonorisation
- Dessin technique, lecture de plans, scénographie
- Ergonomie du travail, gestes et postures
- Prévention des risques : préparation à l'habilitation électrique BO, CACES 1A, port du harnais et travail en hauteur, les échafaudages, sensibilisation à la prévention incendie – manipulations extincteurs, sauveteur secouriste du travail (SST)

D. Bases techniques spécialisées, théorie & pratique

- Machinerie, équipement du plateau : cintres, équipes à main, à tambours, contrebalancées, à l'allemande, palanquées, électriques, asynchrones, auto-synchrones, hydrauliques, pneumatiques, les dessous, gestion des découvertes, principes de la machinerie informatisée
- Physique : mécanique, théorie des forces, résistance des matériaux, hydraulique, pneumatique
- Les techniques d'accroche : élingage et règles de sécurité, les ponts et les structures, les moteurs, calcul des charges
- Les techniques de montage et d'implantation de décors : marquage, repérage, chargement et déchargement de camion, les changements de décors
- Initiation à la menuiserie et techniques de construction bois
- Initiation à la serrurerie et techniques de construction métal
- Les techniques d'entretien et de réparation de tapisserie de spectacle : l'atelier, l'outillage, les fournitures, les rideaux, couture, châssis toilés
- Les techniques d'entretien et de réparation d'accessoires
- Initiation aux effets spéciaux, machines à fumée, pyrotechnie, sécurité artifices intérieur
- Sécurité de l'accroche, textes du levage, RDM (initiation), machinerie contrebalancée, moteurs et ponts
- Exercices de préparation et réalisation de spectacles

E. Régie spécialisée

- Sécurité : réglementation des ERP, Code du travail, sécurité de l'individu au travail, les équipements individuels de protection
- Expression écrite : techniques d'écrits professionnels
- Communication professionnelle : intégrer une équipe, utiliser les outils et techniques de communication écrite, prise de parole en public
- Droit du travail et statut social, contrats de travail, conventions collectives, intermittence
- Techniques de recherche d'emploi, rédaction du CV, lettre de candidature, le carnet d'adresses, les guides professionnels
- Visites techniques
- Dessin assisté par ordinateur – Autocad
- Anglais professionnel
- Régie plateau : la fiche technique, les plans de scène, les plans d'implantation de décor, la conduite de machinerie, l'organisation du travail, étude de cas
- Atelier régie de tournée internationale
- Atelier collectif de régie autour d'un spectacle, réalisation du dossier technique

F. Contrôle des connaissances, évaluation finale

- Contrôle des connaissances (évaluations théoriques et pratiques)
- Rendu collectif des fiches navettes – Construction du rapport d'activités d'entreprise
- Évaluations de fin de formation

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL TECHNIQUE

Matériel

- Outillage à mains spécifique
- Appareils de mesures
- Ensemble de ponts et d'accessoires de levage
- Moteurs électriques
- Équipements scéniques : rideaux, taps, pendrillons, frises, écrans, pongés de soie, patiences...
- Nacelle élévatrice
- Équipements de Protection Individuelle (EPI), hors chaussures de sécurité

Des lieux adaptés pour la théorie et la pratique :

- Un théâtre en ordre de marche comprenant tous les types de machinerie : palan chinois, tambours, équipes à mains, équipes contrebalancées, équipes à l'allemande, équipes palanquées
- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Une salle informatique en réseau avec connexion internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office / OpenOffice et les logiciels de DAO Qcad Pro / Autocad et de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser. Le poste formateur est identique et relié à un vidéoprojecteur.
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro / Autocad, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, travaux dirigés, ateliers techniques et mises en situations professionnelles

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle continu des connaissances théoriques et des compétences acquises sous forme d'évaluations individuelles et collectives. Épreuves d'évaluations finales individuelles

VALIDATION

- Titre de niveau III (Bac+2), inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (J.O. du 31 / 08 / 2011), de « Régisseur spécialisé de spectacle, option plateau » délivré ou non à l'issue des épreuves devant un jury de professionnels.
- Validation de la présence par la remise d'une attestation de formation.
- Attestation de formation avec possibilité de délivrance de certificats spécialisés à la prévention des risques

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Faire acte de candidature en envoyant son dossier de candidature avant le 3 avril 2015 (cachet de la poste faisant foi) : dossier de candidature complété, un CV, une lettre de motivation, copie des diplômes obtenus, copie des relevés de notes des diplômes obtenus, copie des 3 derniers bulletins trimestriels de l'année de terminale, une photo d'identité.

CONDITIONS D'ADMISSION DÉFINITIVE

Avoir satisfait à l'épreuve écrite préalable et à l'entretien de motivation. Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation.

COÛT PÉDAGOGIQUE

La formation est gratuite et rémunérée pour le jeune en apprentissage. L'entreprise prend en charge la rémunération de l'apprenti. Le coût de la formation est financé par une subvention du Conseil Régional d'Île-de-France. Le coût résiduel est à la charge de l'entreprise, par le versement de la taxe d'apprentissage au CFA du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel, pendant la durée du contrat.

RYTHME D'ALTERNANCE

Rythme irrégulier, avec en moyenne 8 semaines en entreprise pour 5 semaines en centre de formation

ENTREPRISES AYANT DÉJÀ RECRUTÉ DES APPRENTIS

Pour connaître la liste des entreprises ayant déjà recruté des apprentis dans le cadre de nos formations, consulter le site internet du CFA : www.cfa-sva.com

LIEU DE LA FORMATION

CFPTS, 92, avenue Gallieni
93177 Bagnole Cedex

CALENDRIER

DATES D'INSCRIPTION

Du 5 janvier au 3 avril 2015

RÉUNIONS D'INFORMATION

À 14 h 30 les mercredis 21 janvier,
11 février, 4 mars et 25 mars 2015
Réservation obligatoire

ÉPREUVE ÉCRITE

24 avril 2015

ENTRETIENS DE MOTIVATION

De mi-mai à mi-juin 2015

RENTRÉE

14 octobre 2015